



Des soins et services d'urgences en péril : l'Ordre des vétérinaires menace l'avenir de la profession

Lyon, le 29 septembre 2023. Le réseau vétérinaire AniCura condamne la volonté du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (CNOV) d'engager la fermeture de 200 cliniques ayant fait le choix souverain de rejoindre un groupe. Les 10 établissements membres du réseau AniCura concernés par cette décision inique constituent un maillon essentiel du paysage vétérinaire et l'attitude de l'Ordre met en danger directement l'accès aux soins dans de nombreux territoires.

Dans le sillage de la décision du Conseil d'Etat du 10 juillet dernier, **AniCura a immédiatement annoncé son intention de faire évoluer les principes de gouvernance des cliniques Saint-Roch et Nordvet** conformément aux exigences fixées par la plus haute juridiction administrative. Dans le même temps, le groupe s'est attaché à honorer sa responsabilité de garantir la permanence et la continuité des soins au bénéfice des animaux et de leurs propriétaires.

Pleinement engagé depuis lors aux côtés des membres du Syndicat des Groupes d'Établissements Vétérinaires (Syngév) dans la médiation initiée par le ministère de l'Agriculture avec le CNOV, **AniCura ne peut que déplorer la volonté délibérée de l'Ordre de rompre précipitamment le dialogue instauré pour sortir de l'impasse.** Aussi, AniCura dénonce les allégations trompeuses du CNOV affirmant que les réseaux n'auraient pas saisi "la main tendue du CNOV", alors même qu'en date du 31 juillet, le réseau AniCura s'est engagé par courrier à participer au processus de médiation initié par le ministère de l'Agriculture.

Cette décision brutale et injustifiable de la part de l'Ordre risque d'entraîner la fermeture de 10 établissements du réseau AniCura (7 cliniques : Saint-Roch, VetRef, LorraineVet, Zebrasoma, Armonia, Tilleuls, Arc-en-Ciel et 3 CHV : le CHV Nordvet, le CHV Pommery et le CHV Aquivet), privant un grand nombre de nos concitoyens d'accès à des soins vétérinaires de proximité et de qualité.

Chaque année, AniCura accompagne plus de 140 000 animaux en France grâce à du matériel médical de pointe et à un savoir-faire éprouvé. D'autre part, un grand nombre d'établissements AniCura assurent des services d'urgences vétérinaires (8 parmi les 10 établissements immédiatement concernés), ouverts 24h/24 et 7j/7, ainsi que les gardes de nuit et le week-end pour le compte de nombreuses structures vétérinaires en France. **L'acharnement de l'Ordre met à mal la contribution indispensable de ces cliniques à la permanence des soins dans de nombreux territoires.**

AniCura s'associe à la vive inquiétude exprimée par le SYNGEV et déplore que l'attitude belliqueuse de l'Ordre plonge l'ensemble de la profession et des propriétaires d'animaux dans une profonde d'incertitude, entravant l'émergence d'une filière de santé animale d'excellence et de proximité au service du bien-être des animaux de compagnie. AniCura appelle le ministère de l'Agriculture à intervenir en urgence pour trouver une solution rapide à cette crise.

Contact presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 07 87 65 77 55

À propos d'AniCura :

AniCura est un réseau européen de cliniques vétérinaires spécialisées dans les soins pour animaux de compagnie. Créé en 2011, le réseau AniCura a été le premier à fédérer différents hôpitaux pour animaux de compagnie dans le Nord de l'Europe dans le but de promouvoir les partages de ressources et les échanges de bonnes pratiques. Aujourd'hui présent dans 14 pays, le groupe fait figure d'exemple en matière de qualité des soins et est devenu un partenaire reconnu par les propriétaires d'animaux et les vétérinaires traitants dans 450 villes d'Europe. Chaque année, les 11 000 collaborateurs passionnés d'AniCura, dont 4 000 vétérinaires, soignent près de 3,6 millions d'animaux de compagnie.

Le réseau AniCura s'est implanté en France en 2018. Grâce à son réseau de nombreux spécialistes, les établissements AniCura prennent en charge, de la même manière qu'en médecine humaine, des pathologies complexes dans le cadre de parcours de soins de référé. Disposant de plateaux techniques exceptionnels et d'équipements de pointe, AniCura est le partenaire de choix des vétérinaires traitants pour les diagnostics et soins de médecine interne, de chirurgie, d'orthopédie, de soins intensifs ou encore de neurologie. L'ensemble des services proposés s'inscrit parfaitement dans le cadre de parcours de soins techniques, en interaction constante avec les propriétaires d'animaux et les vétérinaires référents.

Aujourd'hui, AniCura France se compose de 18 cliniques et centres hospitaliers vétérinaires sur 28 sites, rassemblant 730 collaborateurs, dont 285 vétérinaires réalisant 70% de leurs actes dans le cadre de soins référés. Les établissements sont pour cela dotés de 11 scanners et de 5 IRM. Onze structures proposent des services d'urgences 24/7 garantissant régionalement la continuité des soins. Chaque clinique qui rejoint le réseau porte un projet ambitieux visant à développer la qualité de l'offre médicale via des investissements en équipements (ex. : nouveaux IRM, scanners, etc.) ou via des extensions majeures.